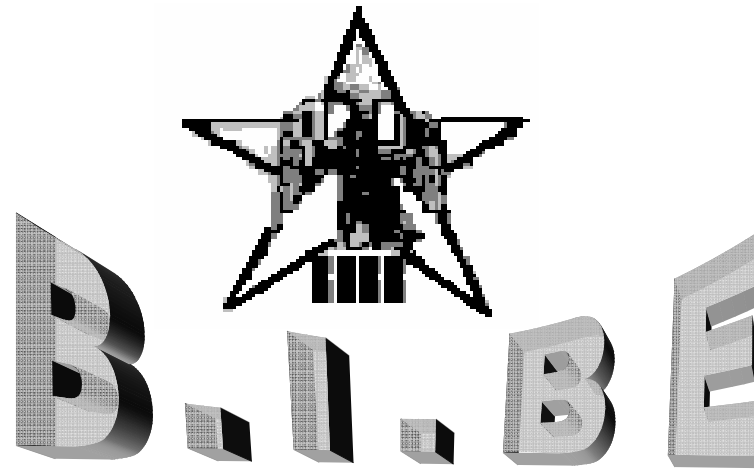


Banque Internationale du Bénin



BAREME GENERAL DES CONDITIONS APPLICABLES A LA CLIENTELE

A PARTIR DU 1ER JUIN 2008

(Document non limitatif et modifiable)

Banque Internationale du Bénin

I - OUVERTURE DE COMPTE

Compte épargne

- Marina : 100.000 FCFA
- Dantokpa, Jéricho, Kokoyè, Parakou, Abattoir & Steinmetz : 25.000 FCFA
- Sèmè-Kraké & Savè : 15.000 FCFA
- Solde minimum objet à intérêts : 25.000 FCFA
- Solde maximum objet à intérêts : 5.000.000 FCFA
- Solde compte objet à clôture : 11.000 FCFA
- Frais de fonctionnement : 1000 FCFA +TAF sur les intérêts semestriels

Dépôt à terme

- Dépôt minimum : 5.000.000 FCFA
- Avance sur DAT : $\leq 90\%$ du montant DAT
- Taux de rémunération de l'avance sur DAT : taux DAT + 1 point

Compte chèque personne physique

- Marina (*dépôt ou salaire minimum*) : 250.000 FCFA
- Autres agences (*dépôt ou salaire minimum*) : 50.000 FCFA :
- Frais de dossier sur avance sur salaire : 3.000 FCFA + TAF

Comptes courants (Commerçants & Professions libérales)

- Marina (*Dépôt minimum*) : 1.000.000 FCFA
 - Solde minimum : 250.000 FCFA
 - Pénalité : 5.000 FCFA +TAF
- Dantokpa, Jéricho, Kokoyè, Parakou & Abattoir (*Dépôt minimum*) : 250.000 FCFA
 - Solde minimum : 50.000 FCFA
 - Pénalité : 2.000 FCFA +TAF

Banque Internationale du Bénin

- Savè & Sèmè-Kraké (*Dépôt minimum*) : 100.000 FCFA
 - Solde minimum : 25.000 FCFA
 - Pénalité : 2.000 FCFA +TAF

Compte courant (Autres personnes morales)

- Marina (*Dépôt minimum*) : 1.000.000 FCFA
 - Solde minimum : 250.000 FCFA
 - Pénalité : 5.000 FCFA +TAF
- Autres agences (*Dépôt minimum*) : 100.000 FCFA
 - Solde minimum : 25.000 FCFA
 - Pénalité : 2.000 FCFA +TAF

Compte en devises sur autorisation du Ministère de l'Economie & des Finances (MEF)

II - **GESTION DE COMPTE**

Délivrance de chèquiers

- Carnets de chèques pré-barré : gratuit
- Chèque non-barré : 100 FCFA par chèque
- Chèque impayé : 6.000 FCFA + TAF
- Envoi personnalisé Afrique : 10.000 FCFA + TAF (envoi par courrier recommandé)
- Envoi personnalisé Autres pays : 15.000 FCFA + TAF (envoi par courrier recommandé)

Chèques sans provision

- De la banque : 0,1% min. 2.000 FCFA - maxi 5.000 FCFA + TAF
- Autres banques : 0,1% min. 2.500 FCFA - maxi. 15.000 FCFA + TAF

Banque Internationale du Bénin

Frais de protêt

- 10.000 FCFA + TAF

Frais de tenue de compte

- Epargne : Sans frais
- Compte chèque : 1.500 + TAF par mois
- Compte courant : 3.500 + TAF par mois

Commissions de mouvement de compte

- Commissions (Entreprise) : 0,0125% (min 5.000 FCFA+ TAF) par mois
- Commissions (Particuliers) : 0,0125% (min 3.000 FCFA + TAF) par trimestre

Dispositions à payer

- Commissions de manipulation : 0,25% min. 7.500 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 5.000 FCFA+ TAF

Conditions débitrices

- Taux de base bancaire : 9% l'an Hors Taxe.
- Intérêts débiteurs
 - Personnes morales : TBB + 5% maxi + commission sur fort découvert 0,025% + TAF
 - Personnes physiques : TBB + 5% maxi + TAF

Conditions créditrices

- Comptes courants et chèques : négociable
- Compte d'épargne : 3,5%/an (IRC à déduire) avoir maxi : 5.000.000 FCFA
- DAT : négociable

Banque Internationale du Bénin

Clôture de compte

- Frais de fermeture de tout compte : 10.000 FCFA
- Frais de renouvellement de carnet : 5.000 FCFA
- Frais de réouverture de compte :
 - Particuliers : 5.000 FCFA
 - Entreprises : 10.000 FCFA
- Compte chèque ou compte courant inactif : (sans mouvement initié par le client durant six mois)
 Tout solde inférieur ou égal à FCFA 11.000 entraîne la fermeture systématique du compte sans autre préavis.

Opposition sur chéquier

- Chèque (min par chèque) 5.000 FCFA + TAF
- Maxi. 5 feuillets ou chéquiers : 25.000 FCFA + TAF
- Carnet d'épargne : 8.000 FCFA + TAF

Frais de gardiennage chéquier/mois

- 3.500 FCFA + TAF / mois à partir du 2^{ème} mois.

III - OPERATIONS DOMESTIQUES

Date de valeur

- Retrait espèces : valeur J - 1
- Versement espèces : valeur J + 1
- Virement : valeur J + 1

Remise de chèque/effet

- BIBE : valeur J + 1
- Sur place : valeur J + 3
- UEMOA : valeur J+ 7
- Hors UEMOA : (2 semaines après encaissement du correspondant)

Banque Internationale du Bénin

Compte d'épargne

- Débit en compte : valeur 1^{er} jour de la quinzaine précédente
- Crédit en compte : valeur 1^{er} jour de la quinzaine suivante

Encaissement

- Chèque Bénin : 170 FCFA + TAF
- Effets Bénin : 5.000 FCFA + TAF

Chèque impayé

- Chèque de la banque : 5.000 FCFA + TAF
- Chèque autre banque : 0,10% min 5.000 maxi 15.000 FCFA + TAF

Effets tirés sur place

- Effet Bénin : 5.000 FCFA + TAF
- Si Bénéficiaire = client de la BIBE : idem
- Avis de sort : 5.000 FCFA + TAF
- Réclamation d'effet 5.000 FCFA + TAF
- Prorogation d'échéance : taux initial+2 points, commissions 10.000 FCFA + TAF par effet.

Effet impayé

- Effet domicilié à la banque : 0,10% min 2.000 FCFA - maxi. 5.000 FCFA + TAF
- Effet domicilié autre banque : 0,10% min 2.500 FCFA - maxi. 10.000 FCFA + TAF

Virement permanent

-Interne :

- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF
- Commissions/opération : 375 FCFA + TAF
- Commissions d'impayé : 180 FCFA + TAF après délai de grâce

Banque Internationale du Bénin

-Interbancaire ou compensé :

- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF
- Commissions/opération : 5.000 FCFA + TAF
- Commissions d'impayé : 1.500 FCFA + TAF après délai de grâce

Frais de suspension de contrat de virement permanent :

Interne : 375 FCFA +TAF

Interbancaire ou compensé : 375 FCFA +TAF

Frais d'annulation de contrat de virement permanent :

Interne : 5.000 FCFA +TAF

Interbancaire ou compensé : 5000 FCFA +TAF

Traitement Salaires

- Salaires domiciliés à la banque : sans frais
- Salaires domiciliés dans d'autres banques : 1.500 FCFA + TAF par virement à la charge du donneur d'ordre

Autres virements par débit de compte dans nos livres (Mise à disposition)

- Pour client BIBE : 2.500 FCFA + TAF
- Pour client chez une banque de la place : 5.000 FCFA + TAF

Emission chèque guichet

- Compte d'épargne : gratuit
- Compte ordinaire : 3.000 FCFA + TAF

Emission chèque banque

- Commissions : 0,10% min 3.000 FCFA + TAF - maxi. 25.000 FCFA + TAF

Emission chèque certifié

- Si montant < 5.000.000 FCFA : 3.000 + TAF
- 5.000.000 FCFA < 10.000.000 FCFA : 0,85°/∞ + TAF

Banque Internationale du Bénin

- de 10.000.000 FCFA à 50.000.000 : 0,75°/∞ + TAF
- de 50.000.000 FCFA à 100.000.000 FCFA : 0,40°/∞ + TAF
- de 100.000.000 FCFA à 250.000.000 FCFA : 0,25°/∞ + TAF
- de 250.000.000 FCFA à 500.000.000 FCFA : 0,20°/∞ + TAF
- > 500.000.000 FCFA : 1°/∞ + TAF maxi 1.000.000 FCFA HT

Commissions de manipulation pour non client : taux 0.025% minimum 2.500 FCFA + TAF

Annulation de chèques certifiés :

-client : gratuit

-Non client : taux 0.025% minimum 2.500 FCFA + TAF

Rejet de chèques et effets (BIBE)

- 10.000 FCFA + TAF par chèque
- 5.000 FCFA + TAF par lettre d'avertissement
- 25.000 FCFA + TAF par chèque en cas de récidive dans les 12 mois.
- 5.000+TAF par lettre d'interdit

Rejet de chèque autres banques

- 12.000 FCFA + TAF par chèque

Frais de recherche et réclamations

- Année en cours (par pièce)
 - Personnes physiques : 3.150 FCFA TTC
 - Personnes morales : 9.584 FCFA TTC
- 1 à 3 ans
 - Personnes physiques : 10.000 FCFA TTC
 - Personnes morales : 25.000 FCFA TTC
- Supérieur à 3 ans
 - Personnes physiques : 20.000 FCFA TTC
 - Personnes morales : 50.000 FCFA TTC

Banque Internationale du Bénin

- Supplément par photocopie : 150 FCFA

Attestation de virement bancaire : 30.000 FCFA + TAF

Renseignements fournis aux auditeurs : 20.000 FCFA+ TAF

Attestation de dépôt pour notaire : 40.000 FCFA+ TAF

Attestation de non engagement :

- Personne physique : 10.000 FCFA + TAF

- Personne morale : 40.000 FCFA + TAF

Attestation de compte :

- Personne physique : 10.000 FCFA + TAF

- Personne morale : 40.000 FCFA + TAF

Attestation de solde :

- Personne physique : 10.000 FCFA + TAF

- Personne morale : 40.000 FCFA + TAF

Attestation bancaire : 30.000 FCFA + TAF

Frais photocopie document : 590 FCFA + TAF

Attestation financière ou promesse de caution : 45.000 FCFA + TAF

Attestation de capacité financière : 30.000 FCFA + TAF

Reproduction de documents : 500 FCFA + TAF / unité

Duplication de pièce comptable : 2.500 FCFA TTC / document

Confirmation solde : 15.000 FCFA + TAF

Saisie attribution/ATD : Commissions du dossier 15.000 FCFA + TAF

Banque Internationale du Bénin

Relevé sur support magnétique

- Personne physique : (quotidien : 12.500 FCFA/mois ; hebdomadaire : 5.000 FCFA/mois ; mensuel : 1.800 FCFA) + TAF
- Personne morale : (quotidien : 25.000 FCFA/mois ; hebdomadaire : 10.000 FCFA/mois ; mensuel : 3.000 FCFA) + TAF

Relevé sur papier

- Personne physique : (quotidien : 9.000 FCFA/mois ; hebdomadaire : 4.500 FCFA/mois ; mensuel : gratuit) + TAF
- Personne morale : (quotidien : 18.000 FCFA/mois ; hebdomadaire : 10.000 FCFA/mois ; mensuel : 8.000 FCFA) + TAF

Relevé par fax

- Personne physique : (quotidien : 9.000 FCFA/mois ; hebdomadaire : 4.500 FCFA/mois ; mensuel : 2.000 FCFA) + TAF
- Personne morale : (quotidien : 18.000 FCFA/mois ; hebdomadaire : 8.000 FCFA/mois ; mensuel : 4.500 FCFA) + TAF

Relevé compte :

- Epargne : gratuit trimestriellement
- Chèque : gratuit trimestriellement
- Courant : gratuit mensuellement
- Mois précédent : 1.000 FCFA / page + TAF

Relevé mois écoulé sur les 12 derniers mois

- Personne physique : 1.200 FCFA / page + TAF
- Personne morale : 1.500 FCFA / page + TAF

Relevé du 13^{ème} mois au 36^{ème} mois

- Personne physique : 1.500 FCFA / page + TAF
- Personne morale : 1.800 FCFA / page + TAF

Relevé mois supérieur à 36 mois (3 ans)

- Personne physique : 1.900 FCFA / page + TAF
- Personne morale : 2.200 FCFA / page + TAF

Banque Internationale du Bénin

IV - CREDIT A LA CLIENTELE

Facilité de caisse

- Taux : TBB + 5,5 points
- Commissions d'engagement : 0,25% du montant de la facilité + TAF
- Commissions de non utilisation : 1% du montant non utilisé + TAF
- Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point

Découvert

- Taux : TBB + 4,5 points + TAF
- Commissions d'engagement : 0,25% du montant du découvert + TAF
- Commissions de non utilisation : 1% du montant non utilisé + TAF
- Commissions d'évaluation de garantie : 0,50% de la valeur de l'immeuble + TAF
- Commissions du plus fort découvert 0,025% + TAF (min 5.000 FCFA + TAF / mois)
- Commissions de dépassement 0,50% / mois + TAF
- Dépassement sur débit autorisé sur compte courant : taux initial + 2 points
- Dépassement ponctuel sur compte courant : 1.000+TAF par opération débit
- Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point

Crédit Groupe

- Taux : TBB + 3,5 points (CLT) + 4,5 points (CMT) + 5,5 points (CCT) + TAF
 - Commissions d'engagement : 0,25% du montant du prêt + TAF
 - Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point
- Remboursement par anticipation : 3% du montant à rembourser

Crédit d'équipement

- Taux : TBB + 5,5 points (CCT) + 4,5 points (CMT) + TAF
 - Commissions d'engagement : 0,25% du montant du crédit + TAF
- Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point
- Remboursement par anticipation : 3% du montant à rembourser

Banque Internationale du Bénin

Crédit d'investissement

- Taux : TBB + 3,5 points (CLT) + 4,5 points CMT + TAF
- Commissions d'engagement 0,25% du montant du crédit
- Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point
Remboursement par anticipation : 3% du montant à rembourser

Crédit de Scolarité

- Taux TBB + 5,5 points + TAF
- Commissions d'engagement 0,25% du montant du crédit + TAF
Remboursement par anticipation : 3% du montant à rembourser

Avance sur salaire

- Taux de découvert + frais fixe de 3.000 FCFA + TAF

Crédit à l'habitat

- Taux : TBB + 4,5 points (CMT) + 3,5 points (CLT) + TAF
- Commissions d'engagement : 0,25% du montant du prêt + TAF

Avance sur marché / décompte et facture

- Taux : TBB + 5,5 point (CCT) + TAF
- Commissions d'engagement : 0,25% du montant du prêt + TAF
- Commissions d'évaluation de garantie : 0,50% de la hauteur de la garantie + TAF
- Prorogation d'échéance: taux initial + 1, 5 point

Prorogation d'échéance de crédit : taux initial + 1, 5 point

Pénalité de retard sur échéance impayée : 2.000+TAF par échéance impayée

Engagement par signature (cautions et avals)

- (2,5% l'an pour les cautions de soumission)/ Trimestre indivisible min. 60.000 FCFA
- (3% l'an pour les autres) min. 60.000 FCFA + TAF/trimestre indivisible

Banque Internationale du Bénin

- Commissions fixe :
 - 25.000 FCFA pour les cautions de soumission et retenue de garantie + TAF
 - 60.000 FCFA pour les cautions de bonne exécution + TAF
 - 80.000 FCFA pour les cautions d'avance de démarrage + TAF
- Commissions d'évaluation de garantie : **0,50% de la hauteur de la garantie + TAF**

Escompte Traite

- TBB + 3 points avec aval + TAF
- TBB + 5,5 points sans aval + TAF
- Commission de bordereau: 0.25% minimum FCFA 25000 + TAF

Commissions de dossier en sus (personne physique, morale, caution et aval)

Personne physique

- 10.000 FCFA + TAF pour les crédit compris entre 1 à 5.000.000 FCFA
- 15.000 FCFA + TAF pour les crédit entre 5 et 10.000.000 FCFA
- 20.000 FCFA + TAF pour les crédits supérieur à 10.000.000 FCFA

Personne morale

- 25.000 FCFA + TAF pour les crédits entre 1 à 50.000.000 FCFA
- 50.000 FCFA + TAF pour les crédits entre 50 et 100.000.000 FCFA
- 60.000 FCFA + TAF pour les crédits entre 100.000.000 FCFA et 200.000.000 FCFA
- 75.000 FCFA + TAF pour les crédits supérieurs à 200.000.000 FCFA

Banque Internationale du Bénin

V - OPERATIONS DE CHANGE MANUEL

Achat de billets

- Euro
 - Pour versement en compte : 2% mini 500+TAF
 - Pour non client: 2% mini 1.000+TAF ; commission de manipulation 0,025% mini 2500+TAF
- Autres devises : voir grille

Vente billets

- Euro
 - Par débit en compte : 2,2% + TAF
 - Pour non client: 2,2%+TAF; commission de manipulation 2500+TAF
- Autres devises : voir grille

Achat de TC

- Euro : 1% min. 2.000 + TAF
- Autres devises : voir grille

Vente TC

- Par débit en compte : 2,5% + TAF
- Pour non client: 3% + TAF

VI - OPERATIONS INTERNATIONALES

A- TRANSFERTS EMIS

Zone UEMOA

- Taux : 0,15 % + TAF minimum 5.000 FCFA + TAF
- Frais fixe (SWIFT) : 6.000 FCFA TTC

Banque Internationale du Bénin

Zone Hors UEMOA Afrique

- Taux : 0,30 % + TAF
- Etat commissions sur transfert à reverser : 0,30% Minimum FCFA 500
- Frais fixe (SWIFT) : FCFA 6 000 FCFA TTC

Zone Hors UEMOA

TRANSFERT ELIGIBLE A LA BCEAO

EURO

- Taux : 0,30% + TAF (minimum FCFA 10 000)
- Etat commissions sur transfert à reverser : 0,30% Minimum FCFA 500
- Frais fixe (SWIFT) : FCFA 8.000 TTC

USD ou Autres devises

- Taux : 0,50% minimum 15.000 FCFA
- Etat commissions sur transfert à reverser : 0,30% Minimum FCFA 500
- Frais fixe (SWIFT) : FCFA 10.000 TTC
- Conditions d'éligibilité : Carte d'importateur + Factures et connaissements relatifs au règlement de l'importation etc.

2. TRANSFERTS LIBRES (Vente des positions)

EURO

- Taux : 1,5% + TAF (Flat)
- Frais fixe (SWIFT) : 8.000 FCFA TTC

USD ou Autres devises

- Fixing négocié avec la Trésorerie
- Taux : 1,5% + TAF
- Frais fixe (SWIFT) : 10.000 FCFA TTC
- Autres conditions : Factures, connaissements et documents douaniers exigés.

Banque Internationale du Bénin

B- TRANSFERTS RECUS

EURO et USD

- ☞ Client ayant son compte domicilié à la BIBE
 - FCFA 1.000 + TAF pour montant compris entre 1 à 5.000.000 FCFA
 - FCFA 2.000 + TAF pour montant compris entre 5 à 20.000.000 FCFA
 - FCFA 5.000 au-delà de 20.000.000 FCFA
 - Commissions de dossier 5.000 FCFA + TAF
- ☞ Client ayant son compte domicilié dans une autre banque
 - Commissions de dossier 5.000 FCFA + TAF
 - Commissions de manipulation : 0,25% minimum 5.000 FCFA + TAF

Autres Banques (UEMOA)

- Client ayant un compte domicilié dans nos livres
 - Commissions de dossier 2.000 FCFA+ TAF
- Client ayant son compte dans une autre banque
 - Commissions de manipulation : 0,25% minimum 7.500 FCFA + TAF
 - Frais de dossier fixe : 2.000 FCFA + TAF

C- ENCAISSEMENT CHEQUE

Escompte Chèque

- Commissions d'escompte : Taux de base crédit + 2,50%/15 jours + TAF
- Commissions d'encaissement : (voir comm. d'encaissement : chèque à l'encaissement)
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF
- Frais d'affranchissement (Frais de port par DHL) : Afrique – Europe : 35.000 FCFA TTC
: Amérique – Asie : 40.000 FCFA TTC

Banque Internationale du Bénin

D- CHEQUE A L'ENCAISSEMENT

- A l'envoi pour recouvrement
 - Blocage de FCFA 200.000 FCFA sur compte client (pour impayé + frais d'affranchissement)
- A l'encaissement
 - Commission d'encaissement
 - Zone UEMOA : 0,30% min. 10.000 FCFA + TAF
 - Hors UEMOA : 0,40% min. 15.000 FCFA + TAF
 - EURO : 0,50% min. 25.000 FCFA + TAF
 - USD + Autres devises : 0,65% min. 50.000 FCFA + TAF
- Retour Impayé : 0,10 % min. 50.000 FCFA+ TAF
- Frais de dossier (fixe) 5.000 FCFA + TAF
- Frais d'affranchissement (Frais de port par DHL) : Afrique – Europe : 35.000 FCFA TTC
: Amérique – Asie : 40.000 FCFA TTC

Banque Internationale du Bénin

E- CREDIT DOCUMENTAIRE

1- CREDOC IMPORT

A l'ouverture:

- Commissions d'ouverture : 0,30% - minimum 20 000 FCFA + TAF (par trimestre indivisible)
- Frais de dossier :
 - Client bénéficiaire d'une ligne d'OCD : FCFA 20.000 + TAF
 - Client ne bénéficiant pas de ligne : FCFA 35 000 + TAF
- Frais fixe (SWIFT) à l'ouverture : 15.000 FCFA TTC

Modifications

- Augmentation du montant ou changement du bénéficiaire : 0,30% - minimum 15.000 FCFA + TAF
- Sur validité ouvrant droit à 1 trimestre nouveau : 0,20% trimestre indivisible minimum 20.000 FCFA + TAF
- Autres modifications (fixe) : 15.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 8.000 FCFA TTC

A l'utilisation

- Commissions d'utilisation : 0,35% minimum 20 000 FCFA + TAF
- Etat Commissions sur transfert à reverser : 0,30% minimum 100 FCFA
- Commissions d'engagement sur paiement différé pour les CREDOCS à TERME : 0,25% minimum 30000 FCFA par Trimestre indivisible + TAF
- Intérêts sur avance de Fonds pour confirmation LC (taux variable suivant l'évolution du taux de marché monétaire).

Annulation

- Commissions d'annulation : 0,10% minimum 20.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 8.000 FCFA TTC

Caution sur Absence de documents

- Lettre de garantie : 0,50% par trimestre indivisible minimum 35.000 FCFA + TAF
- Commissions sur main levée pour enlèvement : 20.000 FCFA + TAF

Banque Internationale du Bénin

2- CREDOC EXPORT

Réception du Crédoc

- Commissions de notification : 0,10% minimum 15.000 FCFA + TAF
- Commissions de confirmation : 0,30% minimum 30.000 FCFA + TAF

NB. : Dans ce cas, pas de prélèvement de comm. de notification

- Frais de dossier : 25.000 FCFA + TAF
- Commissions de préavis d'ouverture de Crédoc : 15.000FCFA + TAF

Divers

- Transfert de Crédoc : 0,125% minimum 20.000 FCFA + TAF
 - Notification de modification (Fixe) : 15.000 FCFA + TAF
 - Commissions de non conformité des documents : 7.000 FCFA (LC confirmée) + TAF
- Commissions d'acceptation ou de paiement différé : 0,10% (par trimestre indivisible) minimum 15.000 FCFA + TAF

Réception de l'avis de crédit relatif au règlement du Crédoc

- Comm. d'encaissement : 0,15% minimum 15.000 FCFA + TAF
- Frais d'affranchissement par DHL : minimum 40.000 FCFA
- Frais de SWIFT (si nécessaire) : 10.000 FCFA TTC

Non utilisation ou annulation

- Commissions : 0,10% minimum 10.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT (si nécessaire) : 10.000 FCFA TTC
- Frais d'intervention : 50.000 FCFA + TAF (LC ouverte sur un confrère via BIBE)

Banque Internationale du Bénin

F- REMISES DOCUMENTAIRES (encaissements documentaires)

Remdoc Import

Remises documentaires à vue (éligible à la BCEAO)

- Commissions sur Remdoc : 0,25% (montant remise) minimum 25.000 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 10.000 FCFA + TAF
- Commissions sur transfert : voir conditions transferts
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC

Remises documentaires à vue (non éligible à la BCEAO)

- Commissions sur Remdoc : 0,25% (montant remise) minimum 15.000 FCFA +TAF
- Frais de dossier : 10.000 FCFA + TAF
- Commissions sur transfert : voir condition transferts libres

Remises documentaires à Terme, contre acceptation d'une traite ou d'un billet à ordre

- Commissions d'acceptation : 20.000 FCFA +TAF
- Frais de dossier : 10.000 FCFA + TAF
- Commissions sur Remdoc : 0,25% (montant remise) minimum 15.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC
- Commissions sur transfert : voir condition des transferts
- Commissions de prorogation : 15.000 FCFA + TAF / trimestre indivisible

Autres

- Avis de sort : 3.000 FCFA + TAF
- Commissions de remise en souffrance : 1% minimum 25.000 FCFA à partir de la fin du 1er mois, mais indivisible + TAF
- Commissions de renvoi des documents au cédant : 45.000 FCFA TTC (Envoi par DHL)
- Commissions d'intervention en cas d'annulation : 0,30% minimum 15.000 FCFA + TAF
- Délivrance des documents Franco (sans frais)
- Commissions de manipulation : 0,25% minimum 15.000 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 10.000 FCFA + TAF
- Commissions de modification : 0.1% minimum 15.000 FCFA + TAF

Banque Internationale du Bénin

Remdoc Export

- Commissions d'encaissement : 0,25% minimum 25.000 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 15.000 FCFA + TAF
- Frais d'envoi documents et autres par DHL :
 - Afrique : 30.000 FCFA TTC
 - Autres : 40.000 F CFA TTC
- Frais de SWIFT (si nécessaire) : 10.000 FCFA TTC
- Commissions de modification : 15.000 FCFA + TAF

Remise d'effets et de chèques (encaissement d'effets et de chèques)

1. UEMOA

a) Effets domiciliés à la banque

- Commissions de transfert : voir conditions transferts
- Commissions de paiement : 0,25% min. 15.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC
- Retour impayé (Frais de transport par DHL): 45.000 FCFA TTC
- Frais de dossier 5.000 + TAF

b) Chèques payables à nos guichets

- Commissions de transfert : voir conditions transferts
- Commissions de paiement : 0,25% min. 15.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC
- Retour impayé (Frais de transport par DHL) : 45.000 FCFA TTC
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF

c) Chèques et effets non domiciliés à la banque

- Commissions de transfert : voir conditions transferts
- Commissions de paiement : 0,40% min. 25.000 FCFA + TAF
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC

Banque Internationale du Bénin

- Retour impayé (Frais de transport par DHL) : 45.000 FCFA TTC
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF

2. HORS UEMOA

a) Effets domiciliés et chèque de banque

- Comm. pour transfert : voir conditions transferts
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC
- Retour impayé (Frais de transport par DHL) : 45.000 FCFA TTC
- Commissions de paiement : 0,30% min 15.000 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF

b) Effet et chèque non domiciliés à la banque

- Commissions sur transfert : voir conditions transferts
- Commissions de paiement : 0,40% min. 20.000 + TAF
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC
- Retour impayé (Frais de port par DHL): 45.000 FCFA TTC
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF

c) Chèques et effets libres reçus de l'étranger/Encaissement d'effets libres et de chèques

- Commissions de paiement : 0,25% min. 15.000 FCFA + TAF
- Frais de dossier : 5.000 FCFA + TAF
- Vente de position : voir condition transferts libres
- Retour impayé (Frais de port par DHL) : 45.000 FCFA TTC
- Frais de SWIFT : 10.000 FCFA TTC

NB : En cas d'impayé de chèque ou d'un effet : voir opérations domestiques pour les commissions

Banque Internationale du Bénin

VII - OPERATIONS TRANSFERTS RAPIDE (MONEYGRAM)

☞ Transferts reçus

- FRANCO

☞ Transferts émis (ZONE UEMOA – CEMAC)

- FCFA 4.000 + TAF pour montant compris entre 1 à 30.000 FCFA
- FCFA 5.000 + TAF pour montant compris entre 30.001 à 60.000 FCFA
- FCFA 6.000 + TAF pour montant compris entre 30.001 à 90.000 FCFA
- FCFA 7.250 + TAF pour montant compris entre 90.001 à 120.000 FCFA
- FCFA 8.500 + TAF pour montant compris entre 120.001 à 150.000 FCFA
- FCFA 10.000 + TAF pour montant compris entre 150.001 à 180.000 FCFA
- FCFA 12.000 + TAF pour montant compris entre 180.001 à 210.000 FCFA
- FCFA 13.000 + TAF pour montant compris entre 210.001 à 300.000 FCFA
- FCFA 19.000 + TAF pour montant compris entre 300.001 à 400.000 FCFA
- FCFA 24.000 + TAF pour montant compris entre 400.001 à 600.000 FCFA
- FCFA 27.000 + TAF pour montant compris entre 600.001 à 700.000 FCFA
- FCFA 30.000 + TAF pour montant compris entre 700.001 à 900.000 FCFA
- FCFA 36.000 + TAF pour montant compris entre 900.001 à 1.100.000 FCFA
- FCFA 47.000 + TAF pour montant compris entre 1.100.001 à 1.400.000 FCFA
- FCFA 55.000 + TAF pour montant compris entre 1.400.001 à 1.800.000 FCFA
- FCFA 65.000 + TAF pour montant compris entre 1.800.001 à 2.100.000 FCFA
- FCFA 70.000 + TAF pour montant compris entre 2.100.001 à 2.400.000 FCFA
- FCFA 88.950 + TAF pour montant compris entre 2.400.001 à 2.700.000 FCFA
- FCFA 96.950 + TAF pour montant compris entre 2.700.001 à 3.000.000 FCFA

Banque Internationale du Bénin

NB :

- 1- *Tarifs appliqués aux transferts à destination des pays tels que Bénin, Burkina, Cameroun, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Gabon, Mali, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Togo.*
- 2- *Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la commission BCEAO qui est de 0,3% sur le montant principal.*

☞ Transferts émis (ZONE DEVISE)

- FCFA 5.250 + TAF pour montant compris entre 0 à 60.000 FCFA
- FCFA 6.250 + TAF pour montant compris entre 60.001 à 90.000 FCFA
- FCFA 7.250 + TAF pour montant compris entre 90.001 à 120.000 FCFA
- FCFA 8.500 + TAF pour montant compris entre 120.001 à 150.000 FCFA
- FCFA 10.000 + TAF pour montant compris entre 150.001 à 180.000 FCFA
- FCFA 12.000 + TAF pour montant compris entre 180.001 à 210.000 FCFA
- FCFA 13.000 + TAF pour montant compris entre 210.001 à 300.000 FCFA
- FCFA 19.000 + TAF pour montant compris entre 300.001 à 400.000 FCFA
- FCFA 24.000 + TAF pour montant compris entre 400.001 à 600.000 FCFA
- FCFA 27.000 + TAF pour montant compris entre 600.001 à 700.000 FCFA
- FCFA 31.000 + TAF pour montant compris entre 700.001 à 900.000 FCFA
- FCFA 36.000 + TAF pour montant compris entre 900.001 à 1.100.000 FCFA
- FCFA 47.000 + TAF pour montant compris entre 1.100.001 à 1.400.000 FCFA
- FCFA 62.500 + TAF pour montant compris entre 1.400.001 à 1.800.000 FCFA
- FCFA 77.000 + TAF pour montant compris entre 1.800.001 à 2.100.000 FCFA
- FCFA 88.000 + TAF pour montant compris entre 2.100.001 à 2.400.000 FCFA
- FCFA 98.000 + TAF pour montant compris entre 2.400.001 à 2.700.000 FCFA
- FCFA 109.000 + TAF pour montant compris entre 2.700.001 à 3.000.000 FCFA

NB : *Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la commission BCEAO qui est de 0,3% sur le montant principal.*

Banque Internationale du Bénin

VIII - AUTRES

OPERATION NAIRA SUR NIGERIA

- Commissions 1% (négociable) sur fixing Naira/CFA déterminé par la Trésorerie + TAF

DIVERS

- Frais Téléphonique

- Afrique : FCFA 5.000 / minute
- Europe : FCFA 7.000 / minute
- Amérique – Asie : FCFA 10.000 / minute

- Domiciliation Import : FCFA 10.000 + TAF
- Domiciliation Export : FCFA 35.000 + TAF

NB : Prélèvement de 10% de TAF sur toutes les commissions